

Les produits utilisés dans la zone à risque*

Le larvicide : le **S-Méthoprène**

- **Caractéristiques** : hormone inhibant le développement des larves de moustique.
- **Efficacité** : trois à quatre semaines.
- **Utilisation** : épandage par voie aérienne et terrestre.
- **Localisation** : étendues d'eau naturelles, zones susceptibles d'être inondées, gîtes larvaires.
- **Périodicité** : un épandage par mois pendant quatre mois.
- **Risques** : toxicité faible et réversible sur certaines espèces, en raison des doses utilisées.

L'adulticide : la **Lambda-cyhalothrine**

- **Caractéristiques** : famille des Pyréthrinoïdes, qui tuent les moustiques adultes (déjà utilisés localement en lutte anti-vectorielle, à des doses trois fois moindre qu'en agriculture).
- **Efficacité** : quatre semaines.
- **Utilisation** : épandage ciblé, par voie terrestre.
- **Localisation** : autour des zones de repos des moustiques adultes (végétation dense) et sur les plantes devant sortir de la zone à risque.
- **Périodicité** : un épandage par mois pendant quatre mois.
- **Risques** : toxique pour les insectes et la vie aquatique.
⇒ **Ne sera utilisée QUE** sur une superficie restreinte, et **À DISTANCE** de la vie aquatique, de la partie fleurs et fruits des arbres fruitiers, des captages d'eau, etc

Surveillance environnementale

Une **surveillance des zones d'intérêt** (marais, mangrove, rivière, forêt sèche, forêt humide) sera effectuée **avant, pendant et après les opérations d'épandage**, afin d'analyser leur impact sur les différents écosystèmes :

- prélèvements d'eau dans les différentes formations d'intérêt (rivières, creek, marais, etc ...),
- inventaire et suivi de la faune aquatique,
- inventaire des insectes,
- inventaire de la faune de la mangrove.

Service de santé publique de la DASS-NC
5 rue Gallieni à Nouméa.

Téléphone : 24.37.18 ou 24.37.00

Numéro vert : 05.11.03

⇒ **jours ouvrables, de 7h30 à 11h30 et de 12h15 à 16h**

Messagerie : sante-env.dass@gouv.nc



Alerte Risque sanitaire

**Introduction
de deux nouveaux
moustiques dans la
région de La Tontouta**

**Zones à traiter
et produits utilisés**

Septembre 2017

Information des personnes de la zone de La Tontouta

Deux nouveaux moustiques ont été découverts en Nouvelle-Calédonie : ***Aedes scutellaris*** et ***Anopheles bancroftii***. L'hypothèse la plus probable est que ces moustiques soient arrivés avec des plantes importées.

Les premiers spécimens ont été observés dans une pépinière de La Tontouta et autour de l'aéroport de La Tontouta.

Si vous habitez ou travaillez dans cette zone, vous pouvez être concernés.

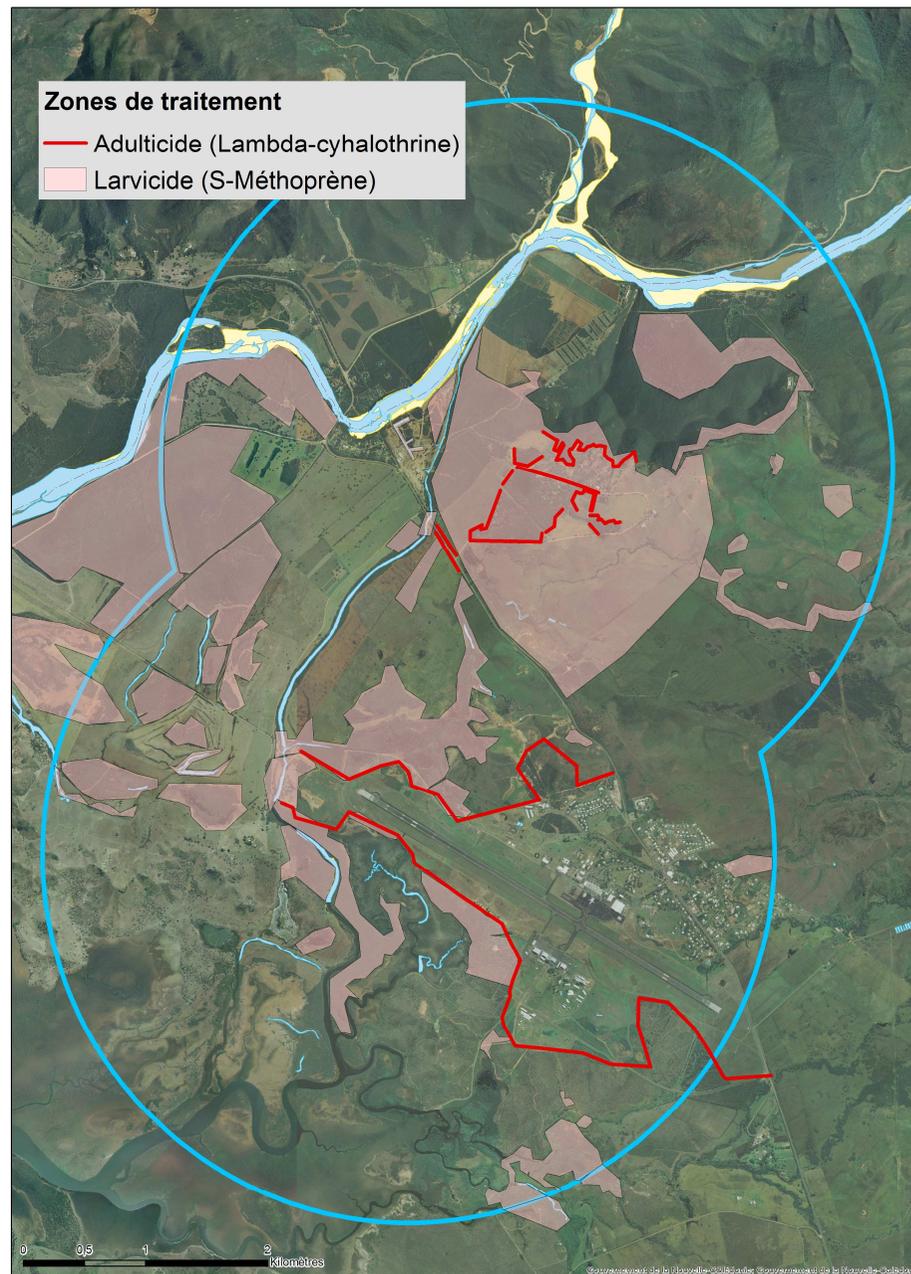
Chacun de ces moustiques pourrait devenir infectant en piquant des personnes porteuses de certaines maladies.

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie met en œuvre un plan d'éradication afin d'éliminer ces moustiques.

Voici ce que le plan prévoit dans la zone à risque*.



* La **zone à risque** forme un périmètre de 3 km autour de l'aéroport et de la pépinière concernée de La Tontouta.



Sur la carte ci-contre, le trait bleu indique la **zone à risque**.

Y figurent également les **zones de traitement** par les produits **adulticide** (Lambda-cyhalothrine) et **larvicide** (S-Méthoprène) .

Ces zones **sont susceptibles d'évoluer** en fonction de divers paramètres : pluviométrie, surveillance entomologique et environnementale, etc ...

Suivez l'évolution du zonage sur le site de la DASS-NC : www.dass.gouv.nc → Actualités »

Pas de déplacement de plantes à l'extérieur de la zone à risque sans traitement préalable :

le moustique pourrait coloniser de nouvelles zones, ce qui compromettrait le plan d'éradication.